



Déménagement de la déchetterie



A compter du 24 novembre 2018, la déchetterie des Communs (dans la forêt en haut du village) sera définitivement fermée.

La majorité des bennes (sauf la benne à déchets verts, voir ci-dessous) qui s'y trouvaient vont être déplacées à l'éco-point. Elles seront accessibles dès le 24 novembre.

Les horaires d'ouverture prévus pour ces bennes sont les mêmes que ceux de l'ancienne déchetterie (samedi de 8 :30 à 10 :30 pendant l'heure d'hiver).

Par "ouverture", nous entendons les horaires où l'employé communal (ou le préposé à la surveillance) est présent sur place.

Son rôle est de vous orienter, de vous informer et sans doute aussi de diriger la circulation.

En dehors de ces périodes, l'éco-point offre les mêmes prestations que jusqu'à aujourd'hui.

Les détails de ce qui peut être jeté dans chaque benne sont réglés par la Directive que vous trouvez sur le site internet de la commune :

<https://marchissy.ch/administration/dechetterie-ecopoint>.

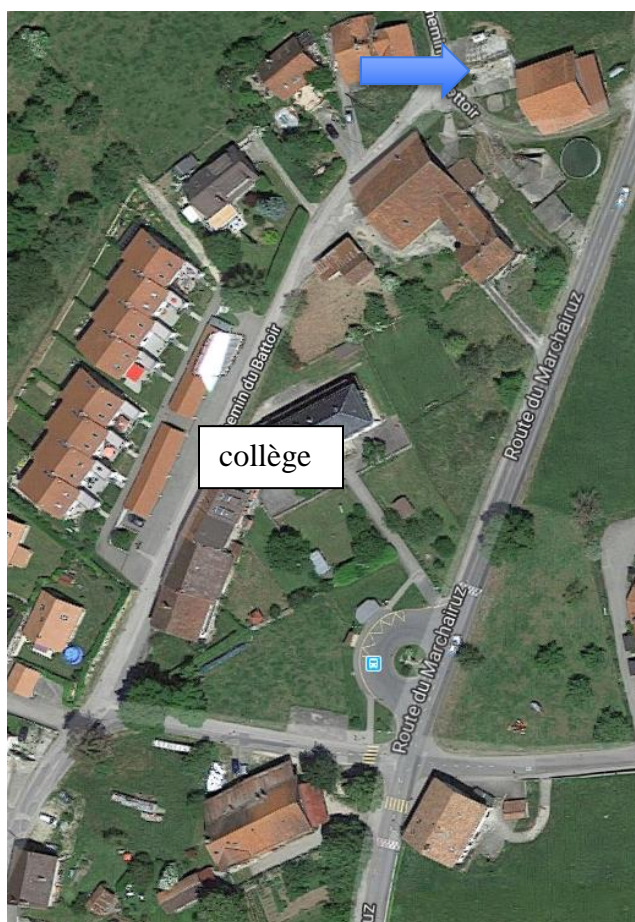
Administration communale, Place du Tilleul 6, 1261 Marchissy

022 368 11 86 greffe@marchissy.ch

En règle générale, quel que soit l'objet à jeter, il doit pouvoir rentrer dans la benne à laquelle il est destiné.

Les objets qui ne passent pas par l'ouverture des bennes doivent être récupérés aux frais du détenteur par une entreprise spécialisée telle que SOTRIDEC à Gland.

A partir du 24 novembre, les déchets de jardins doivent être déposés aux mêmes heures d'ouverture (samedi de 8 :30 à 10.30 pendant l'heure d'hiver) dans la benne à déchets verts qui se trouve au chemin du Battoir (voir plan).



→ Emplacement benne déchets verts

Nous restons à votre disposition pour toute question et vous remercions sincèrement pour votre coopération en matière de gestion des déchets !
Marchissy, le 13.11.2018.

La Municipalité

Administration communale, Place du Tilleul 6, 1261 Marchissy

022 368 11 86 greffe@marchissy.ch